

**RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
9 juin 2023**

Compte rendu sommaire

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine CRUARD, Fabienne GABILLÉ, David LANCELOT, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusés : Gaëlle BIBARD, Myriam BREMOND, Olivier DUPÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, Emmanuel LEGEAY

Secrétaire de séance : Fabienne GABILLÉ

*** ELECTIONS SÉNATORIALES : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS**

Vu le décret 2023257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu les circulaires des 30 mars 2023, 14 avril 2023 et 16 mai 2023, Monsieur le Maire rappelle au conseil les modalités d'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

La commune doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Une liste de candidats a été déposée et enregistrée, la liste "construisons un avenir dynamique", composée de Madame Thérèse SOURISSE, Monsieur Alain DIXNEUF, Madame Joëlle REVEILLÈRE, Monsieur Romain MARCONNET, Madame Christine CHALOPIN en tant que délégués et Monsieur Philippe MARTIN, Madame Fabienne GABILLÉ et Monsieur Jérémie BOUSSEAU en tant que suppléants.

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont prononcés. A 18 suffrages exprimés et 18 voix pour, la liste "construisons un avenir dynamique" est élue.

*** SIEML : PARTICIPATION FONDS DE CONCOURS MODIFICATION DES MATS EFFACEMENT RUE JOACHIM DU BELLAY OPÉRATION 109.21.04.05**

Participation à hauteur de 75 % par la commune pour le remplacement de mats rue Joachim du Bellay dans le cadre de l'aménagement de la traversée du bourg.

Montant total de l'opération : 16 860.12 € net de taxes

Montant de la participation communale : 12 645.09 € net de taxes

Validé à l'unanimité.

*** AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS**

- Monsieur le Maire, après échanges avec l'ensemble du conseil municipal, décide de mettre fin à toutes les sollicitations de réservation du préau de la base de loisirs, aucun écrit ni délibération n'ayant été établi à cet effet.

- Monsieur le Maire annonce au conseil municipal que Madame Myriam BREMOND lui a remis un courrier présentant sa démission du conseil municipal à la date du 5 juillet 2023 pour raisons professionnelles, son emploi du temps ne lui permettant plus de participer aux réunions de conseil.

- Pas de préemption pour le bien situé 15 rue de l'Ebeaupin.

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 15 juin 2023

Le Maire, Xavier TESTARD